

L'IMPARTIAL

FONDE EN 1893

Le seul Journal français de l'île du Prince Edouard.

HEBDOMADAIRE, 8 PAGES.

ABONNEMENT:

Un an \$1.00
Six mois .50
Trois mois .30
Les abonnements sont payables d'avance.

Annonces 10 cents la ligne, 1ère insertion. 2 cents la ligne les insertions subséquentes.

Toutes communications doivent être adressées à

L'IMPARTIAL
TIGNISH, I. P. E

L'IMPARTIAL

TIGNISH AOUT 5 1897

L'IMPARTIAL

Avec le présent numéro l'IMPARTIAL complète sa quatrième année. Nous prenons occasion, en ce moment, de remercier très cordialement tous ceux qui nous ont favorisés de leur patronage, tout particulièrement ceux qui se sont empressés à nous payer fidèlement le prix de leurs souscriptions.

Nous regrettons d'avoir à dire qu'un trop grand nombre n'ont pas cru bon d'en agir ainsi. Quoique ce soit un devoir très pénible pour nous, nous avons été obligés d'avoir recours à des moyens légaux envers un certain nombre qui peut-être s'imaginait que nous pouvions toujours travailler pour rien.

Il y a quelques semaines, nous avons fait un appel final, expliquant ce que nous voulions. Un très petit nombre ont répondu à notre appel.

Aujourd'hui, nous donnons avis pour la dernière fois, que tous ceux qui ont négligé de régler leurs comptes avec nous, aurons à se voir traiter avec rigueur. Ceux qui ne nous auront pas payé tout, ou au moins en partie, d'ici au prochain numéro, seront rayés de notre liste et leurs comptes seront placés entre les mains du greffier de la cour pour collection.

CINQUIEME CONVENTION DES INSTITUTEURS ACADIENS

Aujourd'hui nous livrons à la publicité le compte rendu de la cinquième convention des instituteurs acadiens de l'île du Prince Edouard tenue à Bloomfield les 15 et 16 juillet.

En parcourant le compte rendu que nous envoye le secrétaire M. Marin Gallant, il nous fait plaisir de constater que la cinquième convention ne le cède en rien à celles des années précédentes. Des questions de très haute importance y ont été discutées de manière à prouver jusqu'à l'évidence que nos instituteurs acadiens sont maîtres de leur profession.

Pour notre part, lorsque nous avons parlé, la première fois, des avantages que nous pourrions retirer de telles réunions, nous avons pleine et entière confiance dans l'intelligence et dans le zèle qu'y apporterait notre corps enseignant. Aujourd'hui, nous avons le plaisir de voir que nos espérances n'étaient pas vaines. Ce qui s'est déroulé à chacune de nos conventions démontre que nous avons au milieu de nous de jeunes Acadiens qui comprennent les choses et savent les faire de manière à faire honneur, non seulement à notre

nationalité, mais aussi à ceux de nationalité étrangère. Courage, braves jeunes Acadiens. La mission que vous remplissez en est une des plus nobles qui appartiennent à l'homme. Vous avez déjà fait beaucoup pour l'avancement intellectuel de la jeune génération acadienne, mais il reste encore beaucoup à faire. Travaillez avec courage et le succès couronnera vos efforts. N'oubliez pas la devise: Labor omnia vincit.

Faute d'espace cette semaine, nous sommes forcés de remettre au prochain numéro l'excellent papier que nous avons envoyé M. Filias Leclair. Cet écrit étant d'une assez grande étendue et très intéressant, nous aimons à le faire paraître en entier dans le même numéro, ce qui est impossible cette semaine. Nos lecteurs ne perdent rien pour attendre.

Cinquième Convention des Instituteurs acadiens tenue à la Salle de Bloomfield les 15 et 16 juillet 1897

Tel qu'il fut décidé à la Convention de Rustico, l'au dernier, le cinquième congrès des instituteurs acadiens, de cette province a eu lieu à la salle paroissiale de St Antoine de Bloomfield les 15 et les 16 juillet.

Tous les délégués venant par les chars de l'est arrivèrent à la station de Howlan le 14 vers 11 heures P. M. où les bonnes gens de Bloomfield les attendaient. Les instituteurs et autres personnes venant des paroisses de Tignish et Palmer Road arrivèrent jeudi le 15 par les chars du matin. Tous furent reçus avec cette franche hospitalité qui est un des caractéristiques marquants des habitants de cette partie de la province.

La Convention s'ouvrit le 15 à 9.30 heures sous la présidence de M. Jos. Oct. Arsenault Inspecteur. La salle, qui était magnifiquement décorée pour l'occasion, était remplie de personnes. A droite et à gauche du président, sur l'estrade on remarquait les Revs PP. Chaisson, A. E. Burke, J. P. McGrath de Montréal F. X. Gallant curé de la paroisse et P.P. Arsenault de Fifteen Point.

M. Gilbert Buote de L'IMPARTIAL, M. Jean O. Arsenault et Florentin Pitre d'Egmont Bay, occupèrent aussi des places auprès du clergé.

A l'exception de plusieurs, tous les instituteurs et institutrices acadiens étaient rangés les uns à la droite les autres à la gauche de l'auditoire. Occupant des sièges en arrière se trouvaient un assez bon nombre des paroissiens de Bloomfield et des paroisses environnantes, venus pour entendre et prendre part aux délibérations de la Convention.

PREMIERE SEANCE 9.30 heures a. m.

La première séance s'ouvrit comme de coutume, par l'adresse annuelle de Monsieur le président. Il démontra, en quelques mots, qu'il est absolument nécessaire pour les instituteurs de se réunir en Convention s'ils désirent faire des progrès marquants dans leur profession. Il fit aussi quelques remarques sur l'avancement de notre association.

Après la lecture et l'adoption du compte rendu de la dernière Convention le Rev. F. X. Gallant lut une chaleureuse adresse de bienvenue aux étrangers. Le Rev. pasteur dans un langage choisi captura le cœur de l'assemblée par sa parole éloquent et son esprit hospitalier.

Cette première séance se termina après quelques remarques par les Revs. PP. Chaisson A. E. Burke P. P. Arsenault et J. P. McGrath, encourageant les instituteurs de persévérer dans leurs efforts pour l'avancement de la langue française et l'enseignement.

Comme un bon nombre des personnes présentes désiraient aller au pique-nique qui avait lieu cette journée là au Brae, lot 11, il fut décidé qu'il n'y aurait pas de séance dans l'après-midi. La Convention s'ajourna jusqu'à 7 heures du soir.

DEUXIEME SEANCE 7 heures P. M.

La deuxième séance s'ouvrit par un écrit sur les devoirs des parents envers leurs enfants par M. Jérôme A. Gallant.

M. Gallant reçut les félicitations de la Convention et de plusieurs des membres pour son écrit.

Cet écrit fut suivi par une leçon sur la grammaire française par M. Jean O. Arsenault.

M. Arsenault traita son sujet d'une manière très habile. Il passa en revue les règles les plus importantes de la grammaire et donna des exemples pour montrer l'application de ces règles. En un mot, il donna une leçon à la fois instructive et intéressante. M. Arsenault reçut un vote de remerciement de la part de l'association et les félicitations du Rev. A. E. Burke et de M. Gilbert Buote.

La question suivante: Doit-on adopter le nouveau système d'écriture "Vertical System" ou retenir le vieux système de "Gage" fut ensuite introduite par M. Le Président et occupa le reste de la séance. Les instituteurs étaient beaucoup divisés sur cette question. MM. Jean O. Arsenault, André Doiron, Jos. Oct. Arsenault, Prés. et plusieurs autres parlèrent en termes favorables du nouveau système en démontrant l'avantage de l'écriture verticale sur celle du vieux système tandis que M. Gilbert Buote, M. L. Arsenault et les Revs A. E. Burke, McGrath et Chaisson maintinrent que l'écriture verticale est inférieure à celle du vieux système de Gage et que l'introduction de ce nouveau système dans nos écoles retarderait beaucoup le progrès des élèves en cette matière. A

près une discussion longue et animée, cette question fut décidée, par une motion faite à l'assemblée qui résulta en faveur du vieux système. Comme la soirée était déjà avancée la séance se termina par un solo exécuté par Mlle Pitre et L'Antienne Nationale God Save the Queen chantée par toute l'assemblée. La convention s'ajourna jusqu'à vendredi le 16 à 9 heures A. M.

TROISIEME SEANCE 9 heures A. M.

La troisième séance entendit un intéressant écrit sur "L'Instituteur" par M. Filias Leclair d'Egmont Bay. M. Leclair, dans un beau style, montra les qualités nécessaires que doit avoir l'instituteur pour réussir dans sa profession. Il reçut un vote de remerciements de l'association pour son bel écrit et aussi les félicitations de plusieurs des membres.

Monsieur Laurent Arsenault parla ensuite sur l'embellissement de la cour d'école. Au cours de ses remarques il montra l'inconvénient qui résulte d'une mauvaise cour d'école et encouragea les instituteurs et parents à embellir autant que possible la cour de leurs écoles afin d'inspirer dans le cœur des enfants un amour pour l'ordre et la netteté. MM. J. A. Gallant, André Doiron, Florentin Pitre, Jos Blanchard, Arsène Poirier

et les Revs PP. A. E. Burke et McGrath, parlèrent aussi sur cette question et des avis très importants furent donnés. Le reste de cette séance et la quatrième furent employés à discuter les questions qui se trouvèrent sur le programme.

1ère Question—"S'il est désirable de faire connaître les événements d'importance qui ont lieu de nos jours, et qu'elles en sont les méthodes." Cette question fut introduite par M. F. Leclair MM. André Doiron Jos. Oct. Arsenault et le Rev J. Chaisson parlèrent sur cette question et encouragèrent les instituteurs à enseigner une étude si importante.

2ème Question—"L'enseignement du chant dans nos écoles." Cette question introduite par M. Florentin Pitre occupa le reste de la séance. Les Revs F. X. Gallant, J. Chaisson et M. le Président avisèrent les instituteurs à enseigner le chant à leurs enfants comme un moyen de soutenir les chœurs de paroisse. Le Prof. F Pitre promit de donner une leçon sur le chant à la convention prochaine. La Séance s'ajourna jusqu'à 2 heures. P. M.

QUATRIEME SEANCE 2 HEURES P. M.

Au commencement de la quatrième et dernière séance M. le Président demanda l'opinion de la Convention sur l'introduction d'un cours de dessin dans nos écoles "The Public School Drawing Course". Plusieurs exprimèrent leurs opinions sur ce sujet et approuvèrent entièrement de l'introduction de ce cours.

3ème Question—La lecture à haute voix (Anglaise et Française) Cette question fut introduite par M. André Doiron et entama une bonne discussion. M. Jos. Oct. Arsenault, Prés. promit de donner une leçon l'an prochain sur la manière d'enseigner la lecture aux commençants.

4ème Question—"Quelle sont les méthodes à suivre pour enseigner la grammaire française". Après une courte discussion la méthode suivante fut adoptée: "Commencer par enseigner la grammaire française aux enfants du deuxième livre jusqu'au verbes et ensuite exiger des livres des parents.

5ème Question—"Comment faire étudier aux enfants leurs leçons de lecture à la maison." MM. André Doiron, Bruno Martin, Robert Doucet, Nazaire Loucet et autres prirent part dans la discussion de cette question et l'avis suivant fut donné: "Encourager les parents et les enfants".

La dernière question sur le programme—"Quel cours d'études doit on suivre dans nos écoles" fut ensuite discutée. La plupart des instituteurs parlèrent sur cette question et le cours suivant fut adopté: qu'un instituteur enseigne la lecture aux commençants par le syllabaire de la Nouvelle-Ecosse—premièrement en repassant le syllabaire seulement en français, puis apprendre les deux langues. En quittant le syllabaire de la Nouvelle Ecosse l'élève doit se procurer deux livres de lecture, le syllabaire de Montpetit et celui de Gage et doit apprendre les deux langues simultanément. Il fut proposé et secondé que l'élection des officiers soit faite par scrutin et que cette clause soit insérée dans la constitution de l'association.

Il fut proposé et secondé qu'une convention soit tenue l'an prochain. Le temps et le lieu seront décidés par le Comité de Régie. Des votes de remerciements furent offerts premièrement au comité de l'Assomp-

tion, pour de grandes faveurs faites aux instituteurs acadiens, ensuite au Rev F. X. Gallant et aux bons paroissiens de Bloomfield pour l'accueil bienveillant offert aux étrangers et au surintendant du chemin de fer. Un vote de remerciement fut aussi offert au Rev. P. Chaisson pour son zèle envers la convention. La convention se termina par le chant national des Acadiens.

"Ave Marie Stella"

Les officiers suivants furent élus pour l'année 97-98.

M. Jos Oct Arsenault Prés

" André Doiron V. "

" Marin Gallant Sec. Tré. Directeurs: MM. Gilbert Buote, Laurent Arsenault, Moise Doucet, et Bruno Martin

Les officiers suivants furent élus pour les différents arrondissements pour l'année 97-98. Rustico—M. Jérôme A. Gallant, Sec M. Gallant. Egmont Bay—Arsène Poirier, Sec F. Leclair.

Bloomfield—Henri Doucet Sec Isidore Gallant. Tignish et Palmer Road—Napoleon Pineau, Sec Wm. Overbeck.

L'association est maintenant composée de 69 membres dont les 13 suivants s'enrolèrent à cette dernière convention.

M. William Overbeck

" Napoléon Pineau

" Emmanuel Gaudet

" Wilfrid Gaudet.

" Casimir Poirier.

" Cyrille Buote.

" Nazaire Doucet.

Mrs Ireland.

M. Henri Doucet.

Rev. A. E. Burke

M. Florentin Pitre.

Mlle Emélie Pitre

Rev. J. P. McGrath.

M. Gallant Sec Tré.

MONT-CARMEL

SA NOUVELLE EGLISE

Un des lieux le plus agréable que l'on puisse visiter en été est certainement cette partie de la province où est située l'église de la belle paroisse du Mont-Carmel. Perché sur le haut d'une élévation, l'église du Mont-Carmel donne sur le majestueux détroit de Northumberland et regarde en face cette partie de la "Grande Terre" comprenant les campagnes fertiles du Cap Tourmentin, Port Elgin, Shemogne Cap-Pelé, Tedish, Aboujagane, Barahois et Shediac. Bâtie de plusieurs longtemps et devenue trop petite pour satisfaire aux besoins de la paroisse toujours croissante, le Rev. Père Arsenault, leur dévoué curé, est à faire construire une nouvelle beaucoup plus spacieuse et qui promet d'être un de plus beaux édifices religieux du diocèse.

Ce nouveau temple qui sera en briques aura 125 pieds de longueur y compris le sanctuaire qui aura une longueur de 30 pieds sur une profondeur de 54 pieds. La largeur de l'église sera de 60 pieds et la hauteur de la muraille de 32 pieds de poteaux. La fondation, en pierres de l'île, aura 4 pieds du niveau du sol. Une levée de terre en forme de terrasse qui ira en inclinant jusqu'à ce qu'elle arrive au niveau du sol cachera à la vue toutes ces pierres. Sur cette base de pierres de l'île seront placées des pierres "Wallace" à la hauteur de 4 pieds et en suite commencera la structure en briques de sorte que le plancher de l'église se trouvera 8 pieds au dessus du niveau du sol et qu'il faudra monter 8 degrés pour arriver à la porte de l'église. Le plancher du sanctuaire sera 7 pieds plus élevé que celui de l'église. Sur le sommet, de la couverture, d'une extrémité à l'autre, il y aura un ornement en forme

d'arc de 4 pieds de haut, au milieu duquel s'élèvera une coupole de 15 pieds de hauteur. L'église portera deux clochers de hauteur égale—100 pieds du sol. L'église y compris la chapelle 30x32, et la sacristie 22x24 aura la forme de la lettre T et sera chauffée à la vapeur. 400.000 briques dont la plus grande partie est déjà sur les lieux seront nécessaires pour la construction de l'église. Tout le bois nécessaire et la plus grande partie des pierres sont prêts. Le contrat sera donné vers le 15 août. Les travaux commenceront au printemps et le Père Arsenault espère que l'extérieur sera terminé en novembre 1898.

Un plan ingénieux auquel a eu recours le Rev. Père Arsenault pour lui venir en aide a été de faire un appel à la générosité des serviteurs dévoués de N. D. du Mont-Carmel, de la manière suivante:

"Appel à la générosité des serviteurs dévots de Notre Dame du Mont Carmel.

Pour chaque cinq centins [5 cents] donnés pour l'erection de l'Eglise de Notre Dame du Mont-Carmel, I. P. E. on aura l'honneur de posséder une brique dans cette maison de Dieu.

Les noms seront conservés dans un registre, et de plus, on aura part au sacrifice de deux messes célébrées chaque année dans cette Eglise."

Le succès qu'a déjà obtenu le vaillant curé du Mont-Carmel, sous ce rapport, dépasse toutes ses espérances.

La statue de Notre Dame du Mont-Carmel placée autrefois près de la vieille église sera élevée de nouveau sur un piedestal haut de 10 pieds en face de la nouvelle église. Cette statue représente la Sainte Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras, et a 9 pieds de hauteur.

M. Grégoire Gallant, dont le nom passera à la postérité, pour son acte de générosité a donné gratuitement le terrain où se font les briques. C'est M. John McLure qui a le contrat pour les confectionner, et il réussit à merveille.

Le Rev. Père Arsenault et ses braves paroissiens ont droit aux félicitations pour l'ardeur, le zèle et le dévouement qu'ils manifestent pour conduire à bonne fin cet œuvre à la plus grande gloire de Dieu. Le prit d'émulation qui existe parmi les braves paroissiens pour reconstruire leur digne et vaillant curé dans l'erection de leur nouvelle église est vraiment admirable. On pourrait dire que tout se fait par un seul homme tant le zèle et l'harmonie sont grands.

Pour montrer avec quel empressement les paroissiens accèdent aux demandes de leur curé, l'hiver dernier le Père Arsenault demanda un cadeau en blé, avoine, sarrasin. Immédiatement il reçut pour la valeur de \$75. Les boues des mes de la paroisse ne voulant pas rester en arrière pour être de la laine pour le montant de \$10. L'affection et l'amour maternel de la Rev. Père Arsenault fait preuve envers tous ses paroissiens, sans distinction aucune, à un degré au fond de leurs cœurs un respect et une obéissance profonde et inébranlable qui les entraînent irrésistiblement vers leur curé. Honneur et succès aux braves paroissiens du Mont-Carmel et à leur vaillant jeune curé qui sait si bien les conduire.

Mardi, le 17 août, les paroissiens du Mont-Carmel tiendront un grand Pique-Nique au profit de cette grande et sainte entreprise et c'est avec plaisir que l'on constate que tout promet d'en faire un brillant ornement en forme